



Tribunes d'expression libre

des groupes politiques constitués au sein du conseil municipal

“Un nouvel élan pour Moissy” - 22 élu-e-s

Le dossier de ce numéro des *Nouvelles* traite de la démocratie locale, une démarche engagée pour et avec les Moisséens, mais qu'en est-il de la démocratie au sein du conseil municipal ? Les élus souffrent-ils de l'autoritarisme de la maire, comme le prétendent parfois certains opposants ? La réalité est plus simple puisque tous les élus peuvent s'exprimer et que nous répondons systématiquement par oral ou par écrit à leurs questions. Chaque conseiller municipal, membre de la majorité ou de l'opposition, siège dans au moins une commission municipale. A ce titre, il a donc connaissance de tous les projets initiés par la ville. Je constate d'ailleurs que la quasi-totalité des délibérations du conseil municipal est votée à l'unanimité, à quelques rares exceptions près ! En cinq ans, la ville a investi plus de 5 millions pour l'entretien des écoles, 2 millions pour les quartiers et des milliers d'euros pour améliorer le cadre de vie des Moisséens. Un bilan positif, néanmoins critiqué par certains de nos opposants, mais c'est bien sûr leur droit. Tout comme c'est leur droit d'être divisés en 5 groupes pour 11 élus ! Les membres du groupe majoritaire, eux, restent soudés, avec pour seule préoccupation de faire aboutir leurs projets. Nous n'avons nullement l'intention de céder aux comparaisons douteuses, aux propos injurieux et diffamatoires, ni aux contre-vérités. Nous sommes en revanche attachés à la dignité des débats et nous travaillons dans l'intérêt de tous les Moisséens.

Line MAGNE et la Majorité municipale

“Un autre avenir à Moissy” - 1 élue

Le mandat de madame Magne arrive à son terme et on peut dire que ses mots de la dernière tribune libre ne font pas dans la finesse et sont à la limite du respectable. Loin « d'accabler » les conseillers, il était essentiel d'aviser les moisséens du lynchage politique que j'ai subi. J'avais pourtant bien pris soin de préciser que je ne souhaitais pas relancer de polémiques sur ce sujet mais la « cheffe » de la majorité municipale « veut ma peau » à tout prix et use de tous les moyens pour y parvenir quitte à s'afficher en seule rempart contre une opposition qui dénonce ses faiblesses en matière de gestion et sa prépotence. Tout cela ne la grandit pas et ne présage pas une campagne municipale sereine où on ne devrait que proposer un programme pour Moissy et non s'attaquer à des personnes. Il y a ainsi des propositions pour dynamiser Moissy : revitaliser le centre ville est un élément de l'attractivité en mettant en place une offre commerciale différente des centres commerciaux. Pour cela il est nécessaire de maintenir d'un côté des commerces spécifiques et de l'autre sensibiliser les commerçants à adapter leurs horaires aux nouveaux modes de consommation et à travailler ensemble, tout en privilégiant un stationnement suffisant et gratuit. Redynamiser un centre ville c'est agir sur plusieurs leviers à la fois, habitat, animation culturelle, mobilité, aménagement urbain. Le centre ville ne doit plus être un lieu à fréquenter mais une atmosphère à ressentir.

Dorothee MOUREAUX - dorothee.moureaux@gmail.com

“Une ambition pour Moissy” - 2 élu-e-s

Tribune commune de l'opposition

1/ L'opposition critique depuis longtemps la politique générale portée par la Maire et sa majorité. Elle se veut constructive : quand des choses vont dans le bon sens les élus de l'opposition votent les délibérations présentées au conseil municipal. Quand ce n'est pas le cas nous défendons vos intérêts. Les critiques formulées le sont toujours sur le fond et ne sont pas dirigées contre les personnes, à savoir la Maire et ses adjoints principaux. Mais force est de constater que la Maire n'a pas la même conception de la politique. Dans sa dernière tribune celle-ci attaque nominativement des élus de l'opposition, à savoir Christian DUEZ et Nicolas COUTEAU pour leur absence lors du dernier conseil municipal. Ceux-ci étaient absents du fait d'empêchements professionnels ou personnels. Si l'on examine les statistiques de présence des élus depuis le début du mandat on pourra constater aisément que monsieur DUEZ notamment est beaucoup plus présent qu'une grande partie des élus de la majorité. L'opposition est bien présente à chaque conseil pour poser des questions sur les dossiers et pour défendre les intérêts des moisséens. Les membres de l'opposition ne sont pas des professionnels de la politique mais des citoyens investissant leur temps pour le bien de la commune. Par cette attaque madame MAGNE-FOURNIER abaisse le débat local et nos critiques sur sa politique sont fondées. D'ailleurs, quand on s'adresse à elle, à quelle personne fait-on face :

“Groupe UMP-UDI-Nouveau Centre” - 4 élu-e-s

2/ à la Maire ou à la candidate (annonce faite au Parisien le 7 février) ? Avec les *Nouvelles* de Moissy d'avril 2019, la commune a édité un « supplément » de 12 pages sur les 5 années d'actions municipales. Il s'agit juridiquement d'un bulletin d'information municipale qui fait la propagande du bilan des 5 années de la Maire et de son équipe. Or aucune tribune d'expression des élus n'a été incluse dedans ce qui est contestable. Une question écrite a été posée au conseil municipal du 8 avril par l'opposition pour réclamer des explications sur la légalité du procédé. Ce document de propagande a été réalisé pour un coût de 2 200 € et est payé par le contribuable moisséen dans le cadre de la campagne de la maire-candidate. Celle-ci a le droit de s'exprimer sur son action municipale mais elle ne peut pas mélanger les genres de manière si grossière... Encore mieux, la municipalité a organisé une réunion publique sur le sujet le jeudi 6 juin à la Roseraie. Les moisséens sont en droit de savoir qui paye la mise à disposition de la salle et les frais annexes. La mairie, c'est-à-dire le contribuable moisséen ou bien est-ce intégré dans le compte de campagne de la maire-candidate ? Sur le fond, le bilan de la maire est bien maigre. Dans sa propagande, force est de constater que beaucoup de projets qui se font sur Moissy ne dépendent pas de la commune. La construction du groupe scolaire Chanteloup est réalisée par la communauté d'agglomération qui est maître d'ouvrage, pas par la commune.

“Moissy et Vous” - 2 élu-e-s

Une opposition se doit d'être objective et constructive. Elle permet aux moisséens de disposer d'un recours par le biais de leurs élus. Elle écoute, elle va constater, elle remonte aussi ce qui semblent manquer à notre commune auprès de la majorité. Elle doit être capable également de reconnaître les choses qui sont bien faites. A l'inverse elle ne doit pas servir les intérêts personnels, ne pas céder à la tentation de semer le trouble par le biais de la désinformation et de la démagogie en flirtant avec les extrêmes. Lorsque celle-ci dérive, il n'y a pas d'autres choix que de partir, de créer son groupe pour être en adéquation avec ses idées, de respecter ceux qui nous ont fait confiance en nous accordant leur voix. Le changement n'est pas synonyme de contradiction mais d'évolution. Car Au-delà d'être des élus responsables nous sommes avant tout des Moisséens comme vous. L'honnêteté et la transparence nous guident. Une opposition constructive, c'est une opposition qui est capable d'objectivité pour apprécier avec pertinence le travail de la majorité. Une opposition constructive c'est être capable de sagesse et de responsabilité. Nous en avons assez de ce fonctionnement qui consiste à dire : Nous ne sommes pas à l'initiative, nous nous opposons. Nous voterons les mesures d'où qu'elles viennent, qui vont dans le bon sens, à savoir l'intérêt de tous les Moisséens. Quant à nos détracteurs de l'opposition unie (sic). Notre réponse "Les chiens aboient, la caravane passe."

Julien KAOUANE et Wahiba AFOUF / Groupemoissyetvous@gmail.com

“Rassembler pour Moissy” - 2 élu-e-s

3/ Par contre celle-ci a retenu des options chères comme par exemple le système de chauffage. Le coût final des travaux est estimé à 13 millions d'€ HT qui fait que la note sera élevée pour les moisséens. Le reste à charge pour la commune sera au minimum d'1.8 millions d'€ alors que celui-ci était nul lors de la construction des autres groupes scolaires. La réalisation du parcours de santé n'aurait jamais pu se faire sans le propriétaire des terrains qui a mis en avant l'intérêt collectif avant toute considération politique. L'ouverture de la permanence de soins d'urgence n'a pu se faire que via l'initiative d'une association de médecins. Bref, la maire ne fait qu'accompagner l'action d'autres acteurs locaux et se les réapproprie à sa gloire. Si on enlève tout cela il reste peu de choses ou la réalisation d'actions relevant du symbole : la ferme urbaine, l'éco-pâturage... Par contre sur la sécurité bizarrement tout est de la faute de l'Etat et de la police nationale ! Mais la commune ne dispose pas d'une vraie police municipale, les postes créés et réellement pourvus sont des postes d'ASVP pour mettre des procès-verbaux en cas de mauvais stationnement. Et que dire des rodéos-motos qui reprennent avec l'arrivée des beaux jours. L'opposition continuera, même si cela dérange manifestement, à dénoncer cette propagande et à défendre les intérêts des moisséens.

Pierre DURUAL : pierre.durual@noos.fr - Didier VAN THEMSCHE : vtdidier@gmail.com - Christian DUEZ : christian.duez@yahoo.fr